

Réf: Dossier 188945

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SINOMAN AUTO SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ATTINGUE -PK29-NON LOIN
DE L'ENTREPRISE ZONDACI, Lot 682, Ilot 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINOMAN AUTO SARL »

Objet : VENTE ET LOCATION DES ENGINs, VENTE DE
PIECE DETACHEES, REPARATION ET ENTRETIEN DE
VEHICULES, REPARATION DES ENGINs, IMPORT ET
EXPORT DE MARCHANDISES, ASSEMBLAGES DE
VEHICULES, VENTE ET LOCATION DE MACHINE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

-L'ACQUISITION,L'IMPORT EXPORT DE
MARCHANDISES.

-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUT ETABLISSEMENT FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIES DES BIENS
SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES
SOCIETES EXISTANTE OU DEVANT ETRES CREEE.

-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS,
FINANCIERES,COMMERCIALES,INDUSTRIELLES,
IMMOBILIERE ET MOBILIERE, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ATTINGUE -PK29-NON LOIN
DE L'ENTREPRISE ZONDACI, Lot 682, Ilot 89

Dirigeant(s) M LI FEIXIANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02150 du 21/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14874/GTCA/RC/2023 du 21/02/2023

